



LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**

NOUVELLE-AQUITAINE

*Maison Régionale des Sports / 2 avenue de l'Université / 33400 - TALENCE*

*Tel: 05 57 22 42 17 / Email: secretariat@triathlonna.fr*

---

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 19 DECEMBRE 2018**

Le 19 décembre 2018 à 21h00, s'est réuni le Conseil d'Administration de la Ligue Nouvelle Aquitaine ci-après relaté. Il s'est tenu par voie téléphonique.

Les élus ci-après étaient présents :

- Jean-Jacques GAUTHIER, Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine
- Gaita LE HOLLOC MOY
- Michel DEPLAGNE
- Emmanuel PRIVAT
- Sébastien MOREAU
- Virginie MAYENDI
- Marina MOULINIER
- Stéphane FABRE
- Michel FAUBERT
- Frantz PAYELLE
- Marie TORRES
- Maud BOYER
- Stéphanie CLISSON

Les élus ci-après étaient excusés :

- Raphaël BALAGUER
- Alain COURPRON

Le Président, Jean-Jacques GAUTHIER, rappelle et aborde successivement les points de l'ordre du jour ci-dessous :

- Election du Bureau Exécutif
- Nomination des présidents de commission
- Recrutement d'un CTL
- Point de calendrier :
  - o Date du séminaire CA
  - o Date du temps des présidents de club et de l'AG
  - o Date du prochain bureau exécutif

**1. ELECTION DU BUREAU EXECUTIF**

Conformément aux statuts de la Ligue Nouvelle Aquitaine (Art 2.3.2.2.2), les membres du Bureau Exécutif « sont élus au scrutin secret à la majorité des suffrages exprimés ».

L'élection a donc eu lieu via le site d'élections en ligne balotilo.fr, chaque membre ayant reçu son propre accès par mail.

**Envie de différence ? Vibrez Triathlon !**

Stéphane FABRE, malgré les différents mails envoyés, n'ayant pas accès au site, a été autorisé par l'ensemble des votants, à prendre part au vote par voie de mail au Président, Jean-Jacques GAUTHIER.

Ont été élus :

- Au poste de Vice-Présidente, Gaita LE HOLLOC MOY
- Au poste de 2<sup>nd</sup> Vice-Président, Michel DEPLAGNE
- Au poste de Trésorier Général, Sébastien MOREAU
- Au poste de Trésorière Générale Adjointe, Virginie MAYENDI
- Au poste de Secrétaire Général, Emmanuel PRIVAT
- Au poste de Secrétaire Générale Adjointe, Stéphanie CLISSON

Le Bureau Exécutif est approuvé à l'unanimité des présents.

## **2. NOMINATION DES PRESIDENTS DE COMMISSION**

Les commissions obligatoires sont ainsi attribuées :

- Commission Technique et Sportive de Ligue : Stéphane FABRE
- Commission Régionale d'Arbitrage : Alain DUPONT
- Commission Régionale Médicale : le médecin, Audrey LUCERO a été contactée, sa réponse est attendue. Elle sera aidée par Marina MOULINIER, membre du CA, également médecin
- Commission Régionale de Discipline : un appel à candidature va être mis en place

Les autres commissions :

- Commission Santé, Bien-être et Loisirs : Marie TORRES
- Commission Mixité : Maud BOYER
- Commission Organisations : Michel FAUBERT.  
Philippe DUGOUJON, président du club de BERGERAC, a été contacté pour co-présider cette commission au vu de son engagement passé. Son club est support des Championnats de France d'Aquathlon et sa disponibilité sera moindre pour assurer la présidence de cette commission. Toutefois, il y participera à hauteur de sa disponibilité.
- Commission Partenariats, Communication et Finances : Emmanuel PRIVAT
- Commission Développement durable : Jérôme LEDAVADIC

Les membres des commissions, le fonctionnement et le budget alloué aux commissions seront l'objet d'une réunion ultérieure.

## **3. RECRUTEMENT D'UN CTL**

Le contexte de ce recrutement : démission de Mickael CHAUMONT, CTL de la région Limousin. Poste vacant depuis début Décembre

La question : doit-on recruter un nouveau CTL ? Si oui, quels sont les éléments à prendre en compte pour ce recrutement ?

Il est acté que :

- Un CTL doit être recruté en remplacement de Mickaël CHAUMONT : les 2 CTL en place ne peuvent pas assurer l'ensemble de la ligue, leur temps de travail étant déjà au maximum
- Préalablement à ce recrutement,
  - o la fiche de poste doit être révisée pour redéfinir le cadre des missions demandées, la territorialité ...
  - o le poste étant subventionné par la région jusqu'à fin 2020, Emmanuel PRIVAT se charge de prendre contact avec les élus de cette région pour une mise à jour de la convention signée à ce sujet (Michel FAUBERT, signataire de la convention d'accompagnement au maintien d'un emploi en novembre 2015, adresse les documents relatifs à cet accord à Emmanuel PRIVAT et Jean-Jacques GAUTHIER)

En terme de RH et d'actions, hors de ce recrutement, il est acté que :

- Jean-Jacques GAUTHIER et Emmanuel PRIVAT rencontreront les salariés afin d'examiner, avec eux, leurs différentes missions
- Gaita LE HOLLOC MOY envoie des informations supplémentaires à Bernard FENIOU pour étayer son dossier sur les actions 2019 concernant le développement du sport santé, dans le but de demander une subvention régionale plus conséquente (actuellement demande à hauteur de 3 000€)

#### **4. POINTS DE CALENDRIER**

- Comme indiqué lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Dimanche 16 Décembre,
  - o un forum de discussion va être mis en place : Stéphanie CLISSON est en charge de la collecte des idées de chacun des membres du CA à ce sujet (mail : [nedaglinka@gmail.com](mailto:nedaglinka@gmail.com))
  - o un séminaire des Présidents de Club est proposé le 23 mars à 14h : un lieu est à trouver avec des salles permettant le travail en groupe. Ce séminaire se tiendra la veille de l'AG. Les frais d'hébergements et de restauration du 23 mars pourraient être à la charge de la Ligue Nouvelle Aquitaine : Jean-Jacques GAUTHIER est en recherche d'un partenaire pour financer ces frais pour les présidents qui assisteront à l'Assemblée Générale prévue le lendemain
- L'Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine doit se tenir avant l'Assemblée Générale de la FFTRI qui aura lieu le 6 Avril 2019 :
  - o La date du 24 mars est donc arrêtée.
- Jean-Jacques GAUTHIER rencontrera le 4 janvier le cabinet FUSTER pour la transmission des éléments financiers.
- La ligue est fermée du vendredi 21 décembre au mercredi 2 Janvier. Le numéro de téléphone de Jean-Jacques GAUTHIER est indiqué pour les urgences.
- La prochaine date de réunion du Bureau Exécutif est fixé début janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et les débats étant clos, la séance est levée à 22h20.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président et le Secrétaire Général de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Jean-Jacques GAUTHIER  
*Président*

Emmanuel PRIVAT  
*Secrétaire Général*